

Région Hauts de France
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Chef-lieu de Canton

DEC n°090/2024

DECISION

Objet : MAPA FOURNITURES COURANTES – FOURNITURE ET POSE D'UNE LIGNE DE SELF AU RESTAURANT SCOLAIRE

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la société :

**SARL HENRI DEHONDT – 158 route du chapeau rouge – 59229 Tétéghem – Coudekerque-Village
SIRET : 418609004 00019**

Un marché de fourniture et pose d'une ligne de self au restaurant scolaire.

Montant du marché : **42.552,48€ HT – 51.062,98€ TTC**

Délai d'exécution du marché : 114 jours à compter de la notification.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le 07 / 06 / 2024

David CALCOEN
Maire

